



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection

Question écrite n° 46652

Texte de la question

M. Pierre-André Wiltzer appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'inquiétude exprimée par les cultivateurs de jardins potagers - à usage de consommation familiale - à la suite d'information faisant état de la présence possible d'agents porteurs de l'encéphalite bovine spongiforme dans le fumier de bovin. Si le prion n'infecte que les cellules nerveuses et ne peut donc avoir de conséquences directes sur la comestibilité des légumes, les particuliers qui utilisent le fumier provenant d'excréments de bovin pour fertiliser leur sol s'inquiètent néanmoins des conséquences possibles sur la santé, au cas où les légumes consommés conserveraient des gènes contaminants malgré leur nettoyage. Il lui demande de bien vouloir lui confirmer que le fumier de bovin peut être utilisé sans risque dans la culture des légumes.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-André Wiltzer](#)

Circonscription : Essonne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46652

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2000, page 3053